

de 1950, il se peut qu'on s'entende sur l'opportunité de certaines modifications. Dans ce cas, nous espérons que la conférence de janvier 1950 sur la constitution aura préparé la voie en déterminant la méthode à suivre pour apporter ces changements.

Votre bien dévoué,
Louis-S. St-Laurent.

Colombie-Britannique
Cabinet du Premier Ministre
Victoria, le 12 décembre 1949.

Le très honorable Louis-S. St-Laurent,
Premier ministre du Canada,
Edifice du Parlement,
Ottawa.

Monsieur le premier ministre,

En vous accusant réception de votre lettre du 7 décembre, j'approuve cordialement la proposition énoncée au deuxième paragraphe de cette communication. A mon avis, il ne servirait à rien, pour le moment, de dresser un programme définitif.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique sera très heureux de se faire représenter à la conférence fédérale qu'on projette de convoquer à l'automne de 1950.

Avec l'assurance de mes plus vifs sentiments d'estime personnelle, je vous prie d'agréer l'expression de ma haute considération.

Le premier ministre,
Byron I. Johnson.

Alberta
Cabinet du Premier Ministre
Edmonton, le 15 décembre 1949.

Le très honorable Louis-S. St-Laurent,
Premier ministre du Canada,
Ottawa, Ontario.

Mon cher premier ministre,

Mes collègues et moi avons étudié avec soin les sujets mentionnés dans votre lettre du 7 décembre.

Nous sommes d'accord avec vous qu'il ne serait pas désirable de chercher à dresser à l'avance l'ordre du jour de la prochaine conférence. Cet ordre du jour pourrait être considéré comme limitant la discussion à certaines subdivisions déterminées de la question à l'étude. Nous sommes plutôt d'opinion qu'il faudrait laisser le plus de latitude possible afin qu'il y ait pleine et franche discussion non seulement de la procédure d'amendement de la constitution mais aussi de la question de l'autorité constitutionnelle dans toute la mesure où les divers gouvernements du Canada et l'ensemble du peuple canadien y sont intéressés.

Quant à la conférence générale que vous proposez de tenir à l'automne prochain pour discuter des questions d'intérêt commun au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux, laissez-moi vous dire que nous abondons dans le même sens et que nous considérons que cette conférence est désirable et nécessaire et qu'elle devrait avoir lieu le plus tôt possible.

Sincèrement vôtre,
Le premier ministre,
Ernest C. Manning.

(Texte)

Province de Québec
Cabinet du Premier Ministre
Québec, le 12 décembre 1949.

Très honorable Louis-S. St-Laurent, C.R., C.P.,
Premier ministre du Canada,
Ottawa.

Monsieur le premier ministre,

Le courrier postal a livré à mon bureau, le 9 du courant, votre lettre en date du 7 décembre et se rapportant aux conférences inter-gouvernementales canadiennes que vous mentionnez.

Dès la première séance du Conseil Exécutif de la province, mercredi, je soumettrai votre lettre à la considération de mes collègues et je vous écrirai de nouveau à ce sujet.

Confraternelles salutations.
M.-L. Duplessis.

(Texte)

Province de Québec
Cabinet du Premier Ministre
Québec, le 14 décembre 1949.

Très honorable Louis-S. Saint-Laurent, C.R., C.P.,
Premier ministre du Canada,
Ottawa.

Monsieur le premier ministre,

Comme je vous l'ai dit dans la lettre que je vous adressais en date du 12 décembre courant, mes collègues au Conseil Exécutif de la province ont pris connaissance aujourd'hui de votre lettre en date du 7 décembre, reçue le 9 du même mois, et qui se rapporte à la prochaine conférence inter-gouvernementale canadienne à Ottawa, ainsi qu'au projet de conférence inter-gouvernementale canadienne que vous suggérez pour l'automne 1950, en septembre ou en octobre.

Le gouvernement de la province de Québec est toujours heureux de coopérer, sur des bases justes et constitutionnelles, au bien-être et à la prospérité des provinces et du pays.

Il est évident que les conférences qui se tiennent à Ottawa comportent, pour les autorités provinciales, des dérangements et des inconvénients considérables que nous acceptons avec plaisir, lorsqu'ils ont pour résultat de réaliser le progrès et la prospérité de la confédération canadienne et des provinces qui la composent et l'ont créée.

Nous sommes d'opinion que lors de la prochaine réunion à Ottawa, au mois de janvier, il conviendrait que les délégués des provinces et du fédéral discutent ensemble de l'opportunité de tenir des conférences à des dates déterminées, de choisir les endroits où ces conférences pourraient avoir lieu et les sujets qu'il serait opportun d'étudier et de décider.

C'est pourquoi, cher monsieur le premier ministre, nous sommes d'avis que les questions que vous mentionnez dans votre lettre devraient être soumises à la considération et à la décision des délégués à la conférence du mois de janvier prochain.

Confraternelles salutations.
M.-L. Duplessis.

Canada
Cabinet du Premier Ministre
Ottawa, le 21 décembre 1949.

L'honorable Maurice-L. Duplessis, M.A.L.,
Premier ministre de la province de Québec,
Québec, Qué.

Mon cher premier ministre,

J'ai bien reçu vos lettres du 12 et du 14 décembre, et j'ai bien noté votre opinion à l'effet